

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : André Gianton Adresse : Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze	DATE : 20 juin 2023
--	-------------------------------

<u>PARTICIPANTS :</u> <ul style="list-style-type: none">- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN) Enseignants : Mmes Pons, Rocchi, Redon, Bodenes, Garcia, Bogliari (excusées : Mmes Teverini, Bodenes) Parents délégués : Mmes Catotti, Mansel (excusés : Mme Colette, Mrs Bellegarde et Himschoot) Mairie : Mme De La Puente ; Mr Anselmi DDEN : Mr Servia Secrétaires de séance : enseignante (Mme Bodenes)
--

<u>Ordre du jour du prochain conseil d'école prévu le 20 juin 2023:</u> (préparé en conseil des maîtres du 6 juin 2023)
<u>1/Remerciements aux partenaires :</u> A la Mairie pour : cycle piscine, fête école, classes transplantées, bus musées. A l'APE pour : journée « Petite ferme », kermesse.
<u>2/Prévision des effectifs pour la rentrée 2023.</u>
<u>3/PPMS :</u> Exercices sécurité 3 ^{ème} trimestre
<u>4/plan numérique :</u> tablettes
<u>5/ Gymnase :</u> stockage matériel
<u>6/ Evaluation d'école :</u> retour de la visite de l'équipe de circonscription.
<u>7/ Opération « Ouvrir l'école aux parents »</u>
<u>8/ Nouvelles demandes :</u> Connecter ordinateur salle info à l'imprimante Grillage cour maternelle Harmoniser hauteur des tables en salle des maîtres
<u>9/ Projets prévus pour l'année scolaire 2023/2024</u> Arts visuels : collaboration avec les artistes des Gourmand'Eze Intervenant sur cycle en danse Country EPS : cycle piscine (GS et CM2), cycle voile CM1 Cycle échec au cycle 3
<u>11/ Travaux été 2023 :</u> Dates, rangement classes ?

<u>POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :</u> Remerciements Prévisions des effectifs rentrée 2023 PPMS

Plan numérique

Gymnase

Evaluation d'école

Opération « ouvrir l'école aux parents »

Demandes matérielles

Projets pédagogiques

Travaux été 2023

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

1/ **Remerciements aux différents partenaires :** voir ordre du jour.

2/ **Prévisions effectifs rentrée 2023 :** 2 radiations ont été enregistrées en cours d'année depuis mars 2023, 1 nouvelle inscription a été enregistrée en CE1 en février et 3 radiations sont à prévoir pour la rentrée prochaine (déménagements). 181 élèves sont actuellement comptabilisés : 61 en maternelle et 120 en élémentaire. Il est à noter qu'il y a 2 élèves avec des dossiers MDPH en cours, 1 élève avec une aide AESH et 2 autres élèves en attente d'attribution d'AESH et 4 élèves non francophones suivis par l'enseignante UPE2A. La directrice informe que l'académie a des difficultés à trouver des AESH disponibles (un diplôme d'aide à la personne handicapée est exigé). 17 élèves nés en 2020 sont prévus pour la classe de PS pour la rentrée et 6 futures inscriptions sont annoncées. 179 élèves sont donc prévus pour la rentrée prochaine (57 en maternelle et 122 en élémentaire).

La directrice informe d'un courrier reçu par Mr l'Inspecteur d'académie spécifiant qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine à condition de mettre en place une structure qui permette de mettre en œuvre une des réformes prioritaires de l'Education nationale, à savoir le « moins de 25 élèves » dans les niveaux de GS, CP et CE1. Ceci implique donc qu'il y aura des classes à doubles niveaux sur l'école ; la répartition des élèves sera décidée uniquement en conseil des maîtres à la prérentrée.

3/ **PPMS : Exercices de sécurité :** 1 exercice incendie a été effectué le 20 juin 2023 et une mise à l'abri (confinement) sera faite le 22 juin

4/ **Plan numérique :** L'équipe enseignante remercie la mairie pour le changement de prestataire et la mise à jour des nouvelles tablettes. La directrice demande si cela peut être fait sur les anciennes tablettes (pas possible d'après Mme De La Puente) et si de nouvelles applications peuvent être installées par lui (accord de la mairie → demander au prestataire).

Mme De La Puente de mande à la directrice de lui renvoyer les factures d'abonnement à Beneyluschool afin d'effectuer les remboursements (plan numérique national).

5/ **Gymnase :** Les enseignantes évoquent l'accumulation de gros matériel dans le gymnase (gros tapis, barre de Pole dance, grosses structures...) sur tout le pourtour du gymnase et qui mettent la sécurité des enfants en danger. Que peut-on faire ?

Mme De La Puente demande à ce que Sylvie (qui s'occupe de nettoyer le gymnase le matin) l'avertisse en lui envoyant les photos.

6/ **Evaluation d'école :** Le rapport d'évaluation a été rendu à la directrice par Mme Farrugia, Inspectrice de l'Education Nationale qui pilote cette évaluation. La directrice fait un retour des perspectives et axes de développement à envisager :

Points forts et atouts :

- Acquis scolaires: bons résultats aux évaluations nationales
- Richesse des projets et des initiatives dans le cadre des parcours
- Structure accueillante, sereine; contexte géographique privilégié
- Climat de l'établissement serein
- Dynamique pédagogique et bonne initiative de l'école
- Stabilité de l'équipe enseignante, valeurs et engagement dans les missions et les instances
- Capacité de réactions en contexte de crise
- Proximité des partenaires (mairie, APE, Sivom, parents, délégués de parents).

Points à améliorer :

- Collaboration avec le personnel périscolaire: harmonisation des règles et responsabilité
- Alliance éducative avec les parents et co-éducation: demande d'aide aux devoirs

- Amélioration de la communication avec les familles (généralisation d'un ENT)

Perspectives en lien avec le rôle pédagogique de la directrice d'école

- Harmoniser au sein de l'école le mode de communication avec les parents d'élèves (cahier de liaison, cahier de textes, ENT)
- Mettre en place une aide aux devoirs sollicitée par tous les acteurs de vie scolaire → réfléchir à la démarche NEFLE
- Intensifier et éventuellement décloisonner pour que l'apprentissage des LVE soit de meilleure qualité; intervention de certains parents volontaires.

Axes de développement pour les 5 ans à venir (projet d'école) :

Autour de la parentalité :

- o Mettre en place des actions liées à la problématique évoquée par certains parents: aide aux devoirs le soir pour les enfants en difficulté
- o Amélioration de la communication (généralisation de l'utilisation de Beneyluschool sur Gianton et mise en place d'un ENT sur Balland.)

Travail avec les partenaires :

- o Mettre en place des temps de travail en commun avec le personnel périscolaire pour élaborer et mettre en cohérence les divers projets et harmoniser les règles de vie sur l'école

Veiller au bien-être de tous sur l'école:

- o Continuer d'instaurer un climat de confiance avec les familles par une communication orale et écrite
- o Améliorer les temps de récréations (usage des toilettes, zones de cour, activités et matériel)

Recommandations et propositions d'actions

§ Des temps de travail entre les deux écoles voire les mairies, sur des thématiques ou problématiques partagées qu'elles soient scolaires ou périscolaires.

Exemples :

- Organisation de la cantine, activités périscolaires, aide aux devoirs ;
- Aménagement des temps et des espaces ;
- Règlement de vie (RI)
- Projets pédagogiques impliquant des partenariats ;
- Expérimentation et innovation (notamment sur le numérique pour l'école Balland)
- Lien avec les parents et co-éducation

§ Un travail de réseau sur la liaison avec le collège pour :

- Soutenir l'élève dans son parcours au moment des transitions ;
- Mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers ;

Un travail de réflexion et d'échange va être mis en place dès la rentrée de septembre 2023 avec les différents partenaires (mairie, Sivom, enseignants, parents délégués) afin de travailler sur les différents points à travailler (aide aux devoirs, harmonisation des règles de vie sur les différents temps).

Pour l'aide aux devoirs : 3 solutions :

- Passer par le PACTE : impossible car les enseignantes de l'école n'ont pas pu s'inscrire (conditions d'organisation envoyées trop tardivement). De plus, les enseignantes des classes maternelles ne peuvent pas s'y inscrire (pas prioritaires).
- Passer par le projet NEFLE : après consultation avec Mme l'Inspectrice, la directrice informe que cela n'est pas approprié en raison de la mise en place du PACTE.
- Passer par la mairie : comme dans d'autres écoles du canton, ce pourrait être des animateurs sur le temps garderie qui assureraient cette aide aux devoirs : Mme De La Puente informe que cela n'est pas possible car cela a posé trop de problèmes à l'époque où cela avait été mis en place (mécontentement des parents, exigence de résultats pédagogiques...).

La directrice évoque alors l'hypothèse de passer par le plan NEFLE en travaillant plus spécifiquement sur le travail de la lecture (à voix haute, fluidité...) qui remonte comme une notion à travailler suite aux résultats des évaluations nationales. Tous les enfants de l'école seraient alors concernés.

L'équipe en rediscutera à la rentrée avec les différents partenaires.

8/ Opération « Ouvrir l'école aux parents » :

Voici les propositions décidées en conseil des maîtres pour l'école Gianton:

- Rentrée échelonnée en PS (le lundi 4 septembre entre 9h et 12h) : par groupes de 4 ou 5 enfants, les parents accompagnent leur

enfant dans la classe et restent avec l'enseignante pendant 30 à 40 minutes afin de faire connaissance avec l'enseignante et l'Atsem et pour permettre aux enfants une rentrée plus douce et sécurisante.

- Rentrée décalée pour les CP : accueil des parents et des enfants de CP dans la cour par l'enseignante : de 8h45 à 9h15
- Réunions de classes dans la 1ère quinzaine après la rentrée : présentation des différents partenaires et du fonctionnement de l'école par la directrice et présentation du fonctionnement de la classe par l'enseignante.
- Interventions ponctuelles des parents anglophones volontaires dans les classes (proposition suggérée lors du rapport de l'évaluation d'école) : apporter une plus-value notamment au niveau du vocabulaire, de la syntaxe ou encore de la prononciation en classes élémentaires, lecture d'albums, apprentissage de chants, cuisine en classes maternelles.
- Associer les parents aux activités et projets pédagogiques (proposition suggérée lors du rapport de l'évaluation d'école): tenue d'ateliers par les parents, aide aux enseignants lors des journées à thèmes organisées (semaine citoyenne, semaine développement durable, Carnaval, journée sport, ...)
- Intervention dans les classes de parents volontaires pour faire découvrir certains métiers : cuisinier, artiste peintre, musicien...
- Réunions parents/enseignant pour faire des bilans au cours de l'année.
- Accueil individualisé par la directrice des nouveaux élèves et de leur famille (présentation de l'école et de son fonctionnement, de l'ENT, visite de l'école).

Ces propositions ont été validées par Mme l'Inspectrice (« un bon projet à la fois ouvert et mesuré »).

Passage au vote de ce projet : 10 votes pour et 1 abstention

9/ **Demandes de matériel :**

- Relier ordinateur salle info à l'imprimante : accordé (demander à Thierry)
- Ordinateur portable non reçu pour classe MS : Mme De La Puente va se renseigner
- Harmoniser la hauteur des tables en salle des maîtres : accordé (prévoir avec service technique de scier les pieds en bois de 2 tables).

10/ **Projets prévus pour l'année scolaire 2023/2024 :**

Projet cycle piscine (priorité ministérielle pour GS, CP et CM2) : La mairie est d'accord pour financer 2 classes en piscine et une classe en voile (CM2). La classe de CP sera donc prioritaire pour la piscine et les enseignantes s'organiseront de telle sorte que les élèves des classes actuelles de CE1, CE2 et CM1 fassent piscine avant d'aller au collège.

Projets à mettre au point en début d'année en collaboration avec l'APE (conseil émanant du rapport d'évaluation d'école de recentrer les projets sur l'intérêt pédagogique). La directrice informe qu'une réunion enseignantes/membres APE sera organisée en début d'année scolaire afin d'y veiller.

Visites musées.

« **Ez'Harmonie** » : Mr Anselmi informe que l'association intervienne sur toute l'école (comme cette année à l'école « Les Cigales » du bord de mer) : travail sur les rythmes, chants, spectacle → accord des enseignantes

Les enseignantes aimeraient faire un projet l'an prochain sur **les traditions provençales** (cuisine, danses, chants, jeux...). Mme De La Puente va essayer de contacter une association de danses provençales.

Un cycle « échecs » et une collaboration avec les artistes des Gourmand'Eze sont également prévus.

11/ **Travaux été 2023 :**

Quels travaux sont prévus ? A quelle date ? Faudra-t-il ranger les classes ?

Mme De La Puente informe que les travaux concernent l'étanchéité du toit, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit et de la pose d'une pompe à chaleur. Ils débuteront avant la fin de l'année scolaire (derrière l'école côté boulevard) mais elle ne sait pas s'il faudra vider les classes ou pas (l'entreprise ne lui a pas encore dit).

La directrice demande à ce que les ouvriers ne travaillent pas sur les lieux occupés par les élèves sur le temps scolaire afin d'assurer

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Vote du projet « Ouvrir l'école aux parents »

Textes appliqués : règlement intérieur de l'école, règlement scolaire départemental, courrier de Mme l'Inspectrice de Nice1, plan Vigipirate

Enoncé : Afin de maintenir une co-éducation de qualité, et après validation de Mme l'Inspectrice de Nice1, les mesures suivantes seront appliquées à compter de la rentrée de septembre 2023 sur l'école Gianton :

- Rentrée échelonnée en PS (le lundi 4 septembre entre 9h et 12h) : par groupes de 4 ou 5 enfants, les parents accompagnent leur enfant dans la classe et restent avec l'enseignante pendant 30 à 40 minutes afin de faire connaissance avec l'enseignante et l'Atsem et pour permettre aux enfants une rentrée plus douce et sécurisante.
- Rentrée décalée pour les CP : accueil des parents et des enfants de CP dans la cour par l'enseignante: de 8h45 à 9h15
- Réunions de classes dans la 1ère quinzaine après la rentrée : présentation des différents partenaires et du fonctionnement de l'école par la directrice et présentation du fonctionnement de la classe par l'enseignante.
- Interventions ponctuelles des parents anglophones volontaires dans les classes (proposition suggérée lors du rapport de l'évaluation d'école): apporter une plus-value notamment au niveau du vocabulaire, de la syntaxe ou encore de la prononciation en classes élémentaires, lecture d'albums, apprentissage de chants, cuisine en classes maternelles.
- Associer les parents aux activités et projets pédagogiques (proposition suggérée lors du rapport de l'évaluation d'école): tenue d'ateliers par les parents, aide aux enseignants lors des journées à thèmes organisées (semaine citoyenne, semaine développement durable, Carnaval, journée sport, ...)
- Intervention dans les classes de parents volontaires pour faire découvrir certains métiers : cuisinier, artiste peintre, musicien...
- Réunions parents/enseignant pour faire des bilans au cours de l'année.
- Accueil individualisé par la directrice des nouveaux élèves et de leur famille (présentation de l'école et de son fonctionnement, de l'ENT, visite de l'école).

Fait à Eze, le 20 juin 2023

Signature du Président du Conseil d'école

Pascale Pons



Délibération jointe au rapport du conseil d'école

Transmise le : 22 juin 2023

à l'Autorité Académique

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

Ecole :
André Gianton
Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze

Séance (ordinaire) du mardi 20 juin 2023

Sous la Présidence de Pascale Pons

Convocations adressées le 1^{er} juin 2023

VOTE :	<input type="text"/>	Nombre de membres présents en début de séance	<input type="text" value="11"/>	Nombre de membres présents au moment du vote	<input type="text" value="11"/>	
Suffrages exprimés	Pour l'adoption	<input type="text" value="10"/>	Contre l'adoption	<input type="text" value="0"/>	Abstentions	<input type="text" value="1"/>

la sécurité. Les enseignantes demandent à ce qu'elles soient averties le plus tôt possible s'il faut vider les classes afin de ne pas abîmer l'affichage aux murs et le matériel pédagogique.

12/ Spectacle de fin d'année :

Demande d'installation de la scène dès le lundi 26 juin afin de commencer les répétitions : accordé

Problème pour retrouver les rideaux de scène : la secrétaire a demandé à l'APE et à l'ancien DJ, mais personne ne les a. La directrice va en racheter et les gardera à l'école pour les autres années.

Demande d'utilisation des tapis du gymnase : les associations de Gym refusent par peur de les abîmer, Mme Rocchi informe qu'ils sont obligatoires d'un point de vue de la sécurité pour les figures de Hip Hop → accordé par la mairie à condition que les enseignantes les nettoient à la fin du spectacle

Fait à Eze, le 20 juin 2023

Le Président
du Conseil d'Ecole :
Pascale Pons



Les Secrétaires
de séance :

